



À la DRFiP35 : Après le 22 mars, on continue !

La mobilisation du 22 mars 2018 a été importante à la DRFiP35 :

- 35 % de grévistes, avec des pointes dépassant les 60 % dans certains services, soit près de 8 % de mieux que le 10 octobre 2017,
- 18 postes ou services fermés au public (SIP-SIE Montfort, SIE Redon, SDE, SIE Rennes est, SIP Rennes ouest (accueil Magenta), CDIF Saint-Malo, SIE Saint-Malo, SIP Saint-Malo, SPF Saint-Malo, Antrain, Liffré, Montauban, Montfort collectivités, Plélan, TPM Rennes, Saint-Aubin, TCA, Tinténiac)
- de nombreux collègues ont participé aux manifestations et rassemblements.

Après cette journée d'action fonction publique (et au-delà), les sujets de mécontentement demeurent : jour de carence, gel du point d'indice, ralentissement des carrières, attaques sur les missions et les emplois, projet de destruction du statut, ...

La grogne monte partout, des secteurs ont décidé d'engager la lutte dès maintenant (comme les cheminots ou la santé), d'autres y sont depuis des semaines (comme les postiers rennais). Nos collègues de la DRFiP75 repartent en grève à partir du 3 avril.

Pour nos sections locales, il n'est pas question de nous arrêter au 22 mars, même si le calendrier est chargé et compliqué. Il faut continuer à maintenir la pression pour obtenir satisfaction à nos revendications. Par la mobilisation massive et déterminée, nous gagnerons !

C'est pourquoi les syndicats CGT, Solidaires, FO de la DRFiP35 invitent les agents à se réunir en **assemblées générales** pour débattre et décider l'action.



**Pour tous les postes et services de la RAN de Rennes :
5 avril 2018, 9h30 à 11h30, à Magenta**



**Pour tous les postes et services de la RAN de Saint-Malo :
5 avril 2018, 9h30 à 11h30, au CFP Saint-Malo**

(les autorisations d'absence comprennent les délais de route, les demandes doivent être faites au chef de service la veille pour celles et ceux qui doivent se déplacer)

Pour les RAN de Fougères, Montfort et Redon (et ceux et celles qui ne pourraient pas venir aux AG), nous invitons les agents à débattre service par service et poste par poste, puis à faire remonter aux sections syndicales :

- CGT : cgt.drifip35@dgfip.finances.gouv.fr
- Solidaires : solidairesfinancespubliques.drifip35@dgfip.finances.gouv.fr
- FO : fo.drifip35@dgfip.finances.gouv.fr